

Pourquoi faut-il, dans la mesure du possible, utiliser les articles fermés?

Bâtiment
Génie civil
Installations

1 Contexte

Cette fiche technique est destinée à encourager les utilisateurs à se servir des articles fermés, aussi souvent que faire se peut, et ce dans le but de parvenir à un emploi rationnel du CAN Construction.

Les articles fermés sont des articles définis. Leur utilisation est une des conditions préalables pour que concepteur et entrepreneur puissent procéder efficacement à l'échange des données.

Dans la pratique, on a pu constater que les utilisateurs du CAN Construction avaient une fâcheuse tendance à ne reprendre qu'un nombre restreint d'articles fermés dans leurs descriptifs. Bien souvent, l'utilisateur rédige ses propres textes.

Les principales raisons en sont les suivantes:

- la difficulté de sélectionner l'article approprié en raison du volume considérable des données
- le souci d'établir une description aussi détaillée que possible
- le souhait de pouvoir structurer le descriptif à sa guise
- la volonté de réunir plusieurs prestations dans un seul article
- la crainte d'être limité par l'utilisation du CAN

2 Types d'articles

Exemple: 241F/12
«Constructions en
béton coulé sur
place»

200	<u>Coffrages (1)</u>	
210	<u>Coffrages pour fondations, entretoises, radiers et dalles de transition</u>	
214	<u>Coffrages pour semelles de fondation continues ou filantes, entretoises et longrines sur pieux, de forme rectangulaire.</u>	
	.100 Type 1.	
	.110 Hauteur constante.	
	.111 Hauteur de coffrage jusqu'à m 0,25.	m2
	.112 Hauteur de coffrage m 0,26 à 0,50.	m2
	.113 Hauteur de coffrage m 0,51 à 1,00.	m2
	.114 01 Hauteur de coffrage m	m2
	.201 01 Type	
	02 Genre	
	03 Hauteur de coffrage m	
	04 Divers	m2
	.202 à .889 dito .201	

L'exemple extrait du CAN 241 F/12 illustre les 4 différents types de sous-articles dont l'utilisateur dispose:

- sous-articles fermés 214.111 à .113
- sous-article ouvert du groupe de sous-articles 214.114
- sous-article ouvert de l'article principal 214.201 01 à .201 04
- articles de répétition 214.202 à .889
- articles de réserve ne figurent pas dans l'exemple

3 Choix du type d'article

Le principe de base le plus important lors de la sélection des articles est d'utiliser le plus grand nombre possible de sous-articles déjà formulés, à savoir de sous-articles fermés. Dans un second temps, il faut considérer les sous-articles ouverts. Lorsque ces deux types d'articles ne permettent pas d'effectuer la description des prestations voulues et uniquement dans ce cas, on recourra aux sous-articles ouverts de l'article principal et/ou aux articles de réserve.

La sélection du type d'article s'effectue donc dans l'ordre suivant:

1. sous-articles fermés
2. sous-articles ouverts du groupe de sous-articles
3. sous-articles ouverts de l'article principal
4. articles de réserve

Cette classification présente les avantages suivants:

- la description des prestations est sans équivoque
- la description des prestations prend en considération les normes en vigueur
- la constitution et la mise à jour de banques de données réunissant les valeurs référentielles, le Catalogue des types d'ouvrages (CTO) et le Catalogue des types d'éléments (CTE) sont possibles
- le volume de travail nécessaire à l'établissement d'un descriptif est sensiblement réduit

L'utilisation des articles fermés permet, avant toute chose, de procéder à l'échange des données et, partant, à la calculation par l'entrepreneur. Concepteurs et entrepreneurs parviendront aisément à fixer des prix plus précis ce qui, somme toute, aura des répercussions non négligeables sur les coûts de construction.

Remplace la Fiche technique N° 6 – F/05